

**Conseil de Laboratoire IREMAM**  
Mardi 3 septembre 2019, salle 219, 10h

PRÉSENTS (17) :

- Bérengère CLEMENT
- Vincent GEISSER
- Richard JACQUEMOND
- Juliette HONVAULT
- Cédric PARIZOT
- Véronique LITAUDON
- Camille RHONE-QUER
- Kamel CHACHOUA
- Didier GUIGNARD
- Norig NEVEU (invitée)
- Thomas PIERRET
- François SIINO (invité)
- Homa LESSAN-PEZECHKI
- Mohamed BAKHOUCHE

EXCUSÉS :

- Aurélia DUSSERRE
- Catherine MILLER
- Julien LOISEAU
- Amandine IDASIAK
- Christelle VAYSSIERE
- Laurence DUFRESNE-AUBERTIN

RELEVÉ DE CONCLUSIONS :

- Cédric PARIZOT

**Ordre du jour**

- **Demande de ressources 2020 au CNRS**
- **Questions diverses**

## I. Demandes de ressources :

### 1. Postes :

Départ à la retraite de M. Seger début 2020 : la direction ne demande pas de remplacement poste à poste dans le respect de la politique de mutualisation des ressources informatiques avec l'USR.

Départ à la retraite de B. Clément : ce départ étant prévu pour 2021, la demande de remplacement sera faite dans la prochaine demande de ressources. L'IREMAM demande néanmoins un poste d'IE bibliothécaire arabisant pour appuyer la demande de la MMSH suite au départ à la retraite d'O. Dubois.

### 2. Contrat doctoral CNRS

Comme indiqué au CL de juillet, l'INSHS souhaite que les unités formulent des demandes de contrat doctoral CNRS dans le cadre de la demande de moyens annuels. F. Boudjaaba a précisé à R. Jacquemond que l'INSHS souhaite que le labo présente 2 ou 3 projets de thèse, le sous-entendu étant que l'INSHS souhaite pouvoir choisir entre ces projets celui qui lui paraîtra le plus opportun. Il a émis aussi le souhait de projets portés par des chercheurs CNRS, mais on touche ici à la limite actuelle du labo (manque de HDR dans les chercheurs CNRS). R. Jacquemond propose que chaque pôle présente un projet. Pour Histoire et Islamologie, le projet présenté est celui dirigé par J. Loiseau sur l'esclavage dans l'Égypte mamelouke. Pour LLL, R. Jacquemond présente celui d'A. Pacifico sur l'écriture de l'histoire entre fiction et historiographie en Irak qui avait été classé 1<sup>er</sup> par le labo pour les contrats doctoraux de l'ED355 mais n'a pas été retenu par l'ED. Pour SSC, M. Catusse présente le projet d'un étudiant de M2 ScPo qu'elle a codirigé avec Th. Pierret sur « l'épreuve de la misère chez les réfugiés syriens au Liban ». Une question de Th. Pierret donne lieu à un échange sur les ambiguïtés propres aux modalités d'élaboration de ces projets, qui doivent être à la fois conçus en fonction d'un candidat potentiel et présentés de manière ouverte. Le principe d'un projet par pôle est adopté.

## II. Questions diverses :

- **Situation de Laurence Dufresne Aubertin :** R. Jacquemond donne lecture du mail que L. Dufresne lui a envoyé pour l'informer de sa situation en Algérie : arrêtée à l'aéroport alors qu'elle s'apprêtait à quitter le pays le 28 août et depuis en attente d'expulsion vers son pays d'origine (Canada). Une discussion s'engage sur la responsabilité individuelle des chercheurs présents sur des terrains à risque.

- **Congrès du GIS-MOMM 2021 :** L'IREMAM ayant accepté la proposition du GIS-MOMM d'organiser à Aix le prochain congrès (été 2021), plusieurs membres du CL soulignent la nécessaire mobilisation de tout le labo pour préparer cet événement. Le principe est adopté de confier à une équipe restreinte le travail de liaison avec le GIS-MOMM et la SEMOM ainsi qu'avec les autres labos aixois impliqués (IDEMEC, IMAF, CHERPA).

- **Demandes de FIR :** les demandes du labo doivent être transmises à la direction pour transmission à la DRV avant le 19 septembre. La DRV validera ensuite ces demandes et les retournera à la MMSH qui les classera au conseil de direction du 14/10. Toutes les demandes de FIR de l'IREMAM sont donc a priori éligibles et nous devons procéder à un classement interne avant le 14 octobre

- **Chercheurs associés :** Antonin Plarier, accueilli comme chercheur associé pendant son doctorat, souhaite prolonger ce statut. R. Jacquemond rappelle que ce statut doit être réservé à des chercheurs titulaires du doctorat. A. Plarier n'aurait donc pas dû en bénéficier. Ayant maintenant soutenu sa thèse, il peut faire une nouvelle demande selon la procédure habituelle.

La séance est levée à 12h.

INSTITUT DE RECHERCHES ET D'ÉTUDES SUR LES MONDES ARABES ET MUSULMANS  
Unité Mixte de Recherche 7310 (CNRS - Université d'Aix-Marseille)

معهد الدراسات حول العالم العربي والإسلامي